

Cercle progressiste carnussien

Les amis de la Gauche à Carnoux

Adresse : 30 avenue Maréchal Foch 13470 - CARNOUX

Assemblée Générale du Cercle Progressiste Carnussien

Ce samedi 21 septembre, nous nous sommes retrouvés pour notre assemblée générale annuelle dans la salle *Tony Garnier* !

Jacques Boulesteix, notre Président, a débuté en soulignant le bilan positif de cette année écoulée : la respectabilité reconnue du Cercle dans ses rapports avec la mairie, sa présence dans toutes les commissions extra-municipales, la subvention allouée par le Conseil Général, les réunions mensuelles toujours aussi studieuses...

Guy HELIN, notre élu, évoquait quant à lui la difficulté de préparer les conseils municipaux (les questions sont reçues 5 jours avant le conseil). Se sentant un peu seul, il souhaite que l'on débâte de ces questions et que l'on reprenne les réunions de préparation.



Le rapport financier a été adopté à l'unanimité (solde créditeur de 435,30 € avec 1 159,28 € de produits et 723,98 € de dépenses au 21/09/2002). Le Conseil Général nous a alloué une subvention de 2 286,74 € que nous recevrons dans les jours prochains. A ce jour nous étions 48 adhérents mais nous avons reçu depuis une dizaine de ré adhésions.



1er mai 2002 : le Cercle Progressiste défile sur la Canebière.

Dans la continuité de 2001 (publication de 4 lettres, 1 journal, 2 revues de presse, participation à toutes les commissions extra municipales réunions mensuelles du bureau élargi, rencontre avec le Maire, 1^{ère} conférence sur la communauté urbaine, ouverture du site Internet) cette année 2002 a été riche de publications et d'actions, aux vues des événements électoraux : la parution de 4 journaux , 2 revues de presse, notre participation aux commissions extra- municipales,

Dans ce numéro

Assemblée Générale du Cercle	1
Retour sur la tragédie de Nanterre	2
Carnet Rose	2
OGM : fantasmes et réalités	3
Carnoux et les Risques Majeurs	7
Développement durable	9
Les cercles se rencontrent	10
Conseil Municipal Rencontre avec le PS	11
Le bureau	12

La Lettre du Cercle Progressiste Carnussien est éditée par l'Association

Responsable de la publication :
Jacques BOULESTEIX
30 avenue Foch 13470 Carnoux
boulesteix@oamp.fr

Comité de rédaction :
J. BOULESTEIX
J.-C. BREGLIANO
N. DUTIROU
B. EINSARGUEIX,
L. GLANGETAS
G. HELIN,
J. MANFORTI
L. MAUNEAU
R. SIRVENT

Site Internet :
www.carnouxprogres.com

LE POINT DE VUE D'UN GÉNÉTICIEN

Depuis quelques temps les OGM sont au centre d'un débat qui n'est ni des plus clairs, ni des plus sereins. Si l'on veut clarifier les choses, il faut dissocier deux aspects très différents du problème.

1) Le volet biologique, au sens large du terme, qui recouvre lui-même deux questions. L'une relève de la génétique : les OGM représentent-ils quelque chose de radicalement nouveau dans le monde vivant ? L'autre porte sur leurs risques éventuels.

2) Le volet socio-économique : les OGM, au bénéfice de qui ?

Cette distinction est essentielle car ses deux aspects peuvent conduire à des positions opposées sur l'acceptation ou le refus des OGM. Nous verrons que les questions biologiques ne présentent pas de problème insurmontable, pour peu que les risques éventuels soient étudiés avec sérieux et impartialité. Par contre les implications socio-économiques, dans le contexte actuel, peuvent légitimement susciter de fortes inquiétudes.

Nous commencerons par l'aspect génétique, parce qu'il conditionne largement, et souvent inconsciemment, les prises de position des uns ou des autres et que beaucoup d'idées fausses circulent.

Qu'est-ce qu'un OGM ?

Le sigle OGM signifie 'Organisme Génétiquement Modifié'. On entend par là un type de manipulation qui consiste à insérer une molécule d'ADN¹ étrangère dans les chromosomes d'une espèce, chose possible grâce à des enzymes qui permettent de couper avec précision cette molécule et de la ligaturer. La molécule insérée peut soit correspondre à un ou plusieurs gènes² qui apportent de nouvelles fonctions à l'hôte ; soit, au contraire, aller bloquer le fonctionnement d'un gène donc supprimer une fonction. Cette opération relève du génie génétique et s'appelle la transgénèse, l'organisme ainsi modifié est dit transgénique. Le ou les gènes transférés peuvent provenir d'une autre variété de la même espèce ou d'une autre espèce ou encore d'un autre type d'organisme. Ainsi un gène de bactérie peut être transféré dans un animal ou dans une plante et réciproquement.



Avant de disposer de cette technologie, comment procédaient les chercheurs en amélioration des plantes pour améliorer les performances des plantes cultivées ? La première technique, probablement utilisée depuis les débuts de l'agriculture, il y a 8 à 10000 ans, est une sélection

très empirique : dans un champ, on choisit les plants qui présentent la meilleure qualité agronomique et on s'en sert pour obtenir la génération suivante. Depuis le début du XX^e siècle on utilise souvent des techniques plus élaborées, soit en créant des mutations par des traitements avec des agents mutagènes (technique assez aléatoire) ; soit en introduisant par croisement des gènes venant d'autres variétés ou d'espèces voisines. Cette dernière méthode est actuellement la plus utilisée. Il s'agit donc bien toujours de créer des variétés génétiquement modifiées, mais avec des méthodes plus traditionnelles.

Pour un chercheur en amélioration des plantes, quels sont les avantages de la transgénèse par rapport à ces méthodes traditionnelles ?

1) Elle est plus rapide et plus précise que les techniques antérieures.

2) Elle rend possible le transfert de gènes entre organismes très différents, par exemple d'une bactérie vers une plante, ce qui est évidemment impossible par croisement.

Œuvre d'apprenti sorcier ou simple plagiat de la nature ?

L'une des peurs que suscite la technologie des OGM est qu'elle enfreindrait une loi fondamentale de la nature, un véritable tabou, car les transferts génétiques entre espèces n'existeraient pas dans les conditions naturelles.

Cette inquiétude d'ordre métaphysique, pour ne pas dire religieuse, n'est pas nouvelle. Elle a été formulée dès le début des années 70, y compris par des biologistes, quand les techniques de génie génétique sont apparues et ont été utilisées comme outils de recherche en laboratoire. C'est un peu le mythe de l'apprenti sorcier ou du savant fou.

On sait maintenant que des transferts de gènes entre espèces se produisent bel et bien dans les conditions naturelles. Ce processus porte d'ailleurs un nom, on l'appelle 'transfert de gènes horizontal' (par opposition au 'transfert vertical', qui se fait d'une génération à l'autre par la reproduction sexuée). Ces dernières années, il a fait l'objet de plusieurs centaines de publications dont beaucoup portent sur les bactéries, ou ces transferts sont monnaie courante, mais d'autres concernent les animaux et les végétaux. Il existe même des éléments génétiques mobiles (appelés parfois 'gènes sauteurs') qui peuvent se déplacer d'un chromosome à un autre et, par des voies encore mal connues, passer d'une espèce à une autre. Tous les organismes vivants, depuis les bactéries jusqu'aux humains, possèdent dans leur génome³ de plusieurs dizaines à plusieurs milliers de ces éléments mobiles.

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

Pour beaucoup de virus d'animaux ou de végétaux, pathogènes ou inoffensifs, l'insertion de leur génome dans les chromosomes d'un hôte est une étape normale de leur reproduction. Il s'agit donc d'une transgénèse spontanée. Après s'être inséré dans un chromosome, un virus peut aussi en repartir en emportant un gène de l'hôte. Cette fois c'est lui qui est devenu transgénique.

Donc toutes les espèces vivantes, depuis les virus jusqu'à l'homme, se 'manipulent' spontanément. Ce fut d'ailleurs la grande surprise de ces vingt dernières années que de découvrir que les génomes vivants sont capables d'une grande plasticité (certains disent même 'fluidité', mais n'exagérons rien !). Les généticiens ont dû se défaire de la vision rigide et figée des génomes, héritée du début du XX^e siècle.

Ces transferts spontanés entre organismes peuvent avoir des effets bénéfiques ou nocifs pour l'hôte. Contrairement à la transgénèse expérimentale, aucune commission scientifique n'est là pour contrôler ce qui se passe ! Ils obéissent seulement au hasard et à la sélection naturelle.

Il se produit spontanément des modifications génétiques encore plus poussées que la transgénèse. Beaucoup de plantes, sauvages ou cultivées, sont nées de l'addition des génomes de deux ou trois espèces différentes. Dans ces cas-là, ce ne sont pas 2 ou 3 gènes d'une espèce qui sont transférés dans une autre, mais tous les chromosomes, c'est à dire des milliers de gènes. C'est le cas par exemple du blé et du colza, pour ne citer que des espèces cultivées. Le blé tendre cumule les génomes de trois plantes qui continuent à exister isolément. Le colza cumule les génomes du chou et du navet. Cela a dû se produire il y a des milliers ou des dizaines de milliers d'années, l'homme n'y est pour rien, il a simplement choisi de cultiver certaines de ces espèces parce qu'elles avaient un intérêt alimentaire.

L'homme et la nature

Ces tabous vis à vis de la nature rejoignent la croyance très répandue que « c'est naturel donc c'est bon » avec son corollaire implicite : « ce que fait l'homme est dangereux ». Si on suit cette logique, alors il faut admettre qu'il n'y a jamais eu grand chose de bon pour les humains, car l'état de nature n'existe plus pour eux depuis les temps préhistoriques où ils se sont mis à tailler des pierres pour en faire des outils. Il n'est pas 'naturel' d'habiter dans des maisons, ni de porter des habits, ni d'utiliser l'électricité ou de rouler en voiture.



En fait, aucun argument rationnel ne permet de privilégier ce qui est produit naturellement par rapport à ce qui est fabriqué par les humains. Dans les deux cas, il peut y avoir le pire et le meilleur, tout est question de discernement. Le mythe de la 'Mère Nature' est peut-être très poétique, mais pas très réaliste. La ciguë

et les champignons mortels sont tout ce qu'il y a de plus naturels, entre autres !

Pour en revenir aux OGM, leur utilisation en médecine illustre bien ce qui précède. Depuis plus de 15 ans on produit par génie génétique des molécules à usage médical. On dispose ainsi, grâce à des bactéries transgéniques, d'une insuline très pure, d'un vaccin contre l'hépatite B, des facteurs de coagulation sanguine et de l'hormone de croissance. Cette dernière est un très bon exemple. Jusqu'à la fin des années 80, les enfants atteints de nanisme étaient traités par des préparations d'hormone hypophysaire humaine. On a ainsi transmis à certains d'entre eux la maladie de Creutzfeldt-Jakob, l'équivalent humain de la vache folle. Fin 2000, on avait enregistré chez ces patients 139 décès dont 74 en France (chiffres non définitifs car cette maladie est à évolution très lente). Dans presque tous les pays, depuis 1988, on traite ces enfants par de l'hormone produite par génie génétique, beaucoup plus pure, et il n'y a plus de problème. On a une situation analogue pour les facteurs de coagulation, qui évitent maintenant aux hémophiles des transfusions dangereuses. D'autres OGM à usage médical sont en cours d'étude, c'est sans doute une voie d'avenir.

Le problème des risques

Le débat sur les risques biologiques, actuellement très vif, et même passionnel, met face à face les sociétés de biotechnologies, qui veulent mettre leurs produits sur le marché le plus rapidement possible, et les opposants aux OGM. Ce débat est complexe et souvent confus et nécessiterait un article à lui seul, d'autant plus que les risques doivent être discutés au cas par cas, chaque OGM étant un cas particulier. Ici nous serons forcément très brefs.



D'abord une remarque d'ordre général. Dans toutes les activités humaines, un risque n'est jamais discuté isolément mais toujours en balance avec les avantages. C'est bien parce que les consommateurs en Europe ne voient pas bien quels avantages les OGM leur apporteront qu'ils sont aussi sensibles aux risques éventuels (la scandaleuse affaire de la vache folle a joué aussi un rôle décisif). On admet sans problème de risquer sa vie en voiture parce qu'il est devenu difficile de se passer de véhicule. De même, certains qui sont opposés aux OGM donneront de l'argent au Téléthon pour développer les recherches sur les thérapies géniques, qui consistent pourtant à faire du génie génétique sur des cellules somatiques⁴ humaines !

Deux types de risques biologiques sont invoqués pour les OGM végétaux : les risques sur la santé et les risques pour l'environnement et l'agriculture (disons 'écologiques', au sens large).

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

Les risques sanitaires invoqués portent sur la toxicité ou les allergies. Pour ce qui est des allergies, elles sont largement imprévisibles. Aucune méthode actuelle ne permet de prévoir le risque d'allergie pour quelque aliment que ce soit. On connaît des allergies aux fraises ou aux kiwis ou aux litchis ou à toutes sortes d'autres choses, les OGM ne constituent en aucune façon un cas à part. Quant au risque de toxicité, il doit être pris en compte au cas par cas. C'est tout à fait faisable, plusieurs organismes publics de recherche ont des laboratoires de toxicologie très performants dont c'est le rôle. Encore faut-il qu'on leur accorde le temps nécessaire et qu'ils soient à l'abri des pressions du secteur privé.

La plupart des risques sanitaires invoqués pour les OGM végétaux pourraient tout aussi bien l'être pour n'importe quelle variété obtenue par les méthodes traditionnelles d'amélioration des plantes. Qu'une variété soit obtenue par simple sélection, par croisements ou par génie génétique, cela revient de toutes façons à modifier son génome et on peut toujours imaginer des conséquences sur la toxicité ou la qualité alimentaire.

Les risques écologiques sont les plus vivement débattus actuellement. En gros deux types de caractères sont concernés, quelquefois réunis dans un même OGM : soit on introduit un gène qui permet à la plante de synthétiser un insecticide pour se défendre contre un insecte ravageur, soit on introduit un gène qui lui confère la résistance à un herbicide. Dans tous les cas les gènes viennent des bactéries.

Pour le cas des insecticides, prenons l'exemple du maïs Bt, l'un des plus âprement discutés en ce moment. Le principal ravageur du maïs est la pyrale. La larve de cet insecte provoque de très gros dégâts dans les champs de maïs en sectionnant les jeunes tiges. Jusqu'ici il fallait donc traiter les champs aux insecticides chimiques qui détruisent aussi des insectes utiles et ne sont pas dénués de toxicité. Le maïs Bt est un OGM qui fabrique un insecticide grâce à un gène de la bactérie *Bacillus thuringiensis* (c'est donc un insecticide 'biologique'). Il permet d'éviter le traitement chimique, mais certains lui opposent que l'on va sélectionner des pyrales résistants à cet insecticide et que l'on va tuer d'autres insectes non nuisibles. Bien que ces deux arguments soient un peu contradictoires, ils recouvrent des problèmes bien réels qui nécessitent des recherches impartiales, donc sous le contrôle d'organismes publics. Mais continuer indéfiniment l'épandage massif d'insecticides chimiques n'est pas non plus une solution.

S'il ne s'agissait que de la France, le débat pourrait être vite réglé car il existe une alternative de lutte biologique. Un autre insecte, le trichogramme, s'attaque spécifiquement à la pyrale. Le système a été mis au point par le Centre d'Antibes de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) et commercialisé par une PME (Biotop) créée par cet organisme. Il est parfaitement efficace et sans aucun risque écologique. Mais ce procédé n'est pas valable pour certains pays, comme l'Espagne, où d'autres

insectes que la pyrale s'attaquent à cette culture.

Remarquons que, là encore, l'homme n'a rien inventé, les plantes qui produisent des insecticides existent dans la nature. Ce sont notamment les pyrèthres dont le produit est commercialisé depuis longtemps déjà comme insecticide 'biologique'.

Le cas des OGM résistants aux herbicides est peut-être le plus épineux. Il s'agit de résistance aux herbicides totaux comme le roundup (Monsanto) et le basta (Novartis). Actuellement, aucune plante n'est génétiquement résistante à ces produits. Chacune des deux firmes veut introduire, dans un maximum de plantes cultivées, le gène de résistance à l'herbicide qu'elle vend. Le but étant de vendre aux agriculteurs à la fois l'herbicide et la plante résistante à celui-ci. L'argument de ces firmes est que ces OGM permettront de réduire la quantité d'herbicide utilisée donc la pollution, certaines statistiques sembleraient aller dans ce sens⁵.

Des inconvénients écologiques sont envisageables si des précautions ne sont pas prises. On peut craindre qu'à la longue se multiplient les plantes résistantes aux herbicides majeurs, ce qui peut devenir très gênant pour les grandes cultures. Ce danger est possible pour le colza, qui peut être aussi envahissant qu'une mauvaise herbe (cas très rare pour une plante cultivée), et pour la betterave, qui est proche parente de mauvaises herbes et se croise librement avec elles, elle peut donc leur transmettre le gène de résistance⁶. Mais il faut aussi craindre que, si on poursuit l'utilisation actuelle d'herbicides totaux, on n'aboutisse tôt ou tard à sélectionner toutes sortes de mauvaises herbes résistantes.



Les questions posées par ces problèmes écologiques sont sérieuses et nécessitent des études longues rassemblant des chercheurs de plusieurs disciplines. Pour être complètes et crédibles, ces études doivent être menées par des chercheurs d'organismes publics à l'abri des pressions des groupes industriels. C'est un point capital et, dans le domaine des biotechnologies, ce n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire.

Les OGM pour quoi faire et au bénéfice de qui ?

Cet exemple des OGM résistants aux herbicides nous amène tout naturellement à dernier volet du débat : l'aspect socio-économique. On voit déjà que l'agriculteur qui devra acheter à la même firme l'herbicide et l'OGM résistante à cet herbicide sera enfermé dans un système où il ne maîtrisera plus grand chose. C'est la concrétisation d'une vieille idée des semenciers : l'agriculteur doit devenir leur prestataire de service, rien de plus. Pas besoin d'être prophète pour comprendre ce que cela signifiera

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

pour lui !

Mais le problème est bien plus vaste, il concerne toute l'économie de la planète.

Dans les pays riches et dans les pays pauvres, les problèmes agricoles se posent en des termes très différents. Les premiers sont déjà excédentaires et exportent leurs surplus. Il n'y a donc pour eux aucune nécessité vitale d'augmenter la production de 5 ou 10%. Par contre ils doivent produire de façon moins polluante, en diminuant l'utilisation des pesticides⁷. La technologie des OGM, utilisée avec sérieux, pourrait sans doute y contribuer à plus ou moins long terme. Le débat est ouvert.

Pour les pays pauvres, le problème de la quantité de production est vital. Non seulement les surfaces cultivables sont souvent insuffisantes en regard de la population, mais pour les principales céréales (blé, riz, maïs), les pertes annuelles de ces pays (dues aux maladies, ravageurs et mauvaises herbes) sont voisines de 50%. Elles ne sont que de 18% en Europe de l'ouest.

Des études économiques montrent que la production agricole globale serait suffisante pour toute la planète. Les problèmes actuels de malnutrition dans le tiers-monde sont dus aux guerres, aux troubles politiques permanents et à la pauvreté d'une grande partie de la population. Certains en concluent que le problème serait uniquement une question de répartition. C'est une conclusion un peu rapide, pour deux raisons.

1) Il est prévu que la population mondiale atteigne 8,5 milliards d'habitants d'ici à 2025 et qu'elle double d'ici à 2050. Or les ressources agricoles mondiales actuelles ont tendance à plafonner, elles seront donc vite insuffisantes.

2) La redistribution des denrées alimentaires des pays riches vers les pays pauvres peut être utilisée (elle l'est déjà depuis longtemps !) comme un moyen de maintenir une situation néocoloniale. On parle même de 'l'arme alimentaire'. De plus, la mondialisation commerciale a des effets très pervers. Actuellement les subventions, ouvertes ou déguisées, des gouvernements des Etats-Unis et d'Europe permettent à leurs agriculteurs non seulement de concurrencer les pays du tiers-monde sur les marchés extérieurs (cas du coton), mais même de les concurrencer sur leurs propres marchés (cas du blé et des fruits et légumes). On démantèle donc encore plus l'agriculture de ces pays au lieu de les aider.

La seule solution valable pour les pays pauvres est d'augmenter leur production pour devenir autosuffisants.



Quelles conclusions ?

Beaucoup de chercheurs en agronomie sont convaincus que la technologie des OGM végétaux pourrait contribuer, dans un avenir proche, à atteindre les buts énoncés plus haut : réduction de la pollution agricole dans les pays riches et augmentation d'une pro-

duction non polluante dans les autres. Du point de vue strictement technologique c'est probablement vrai (bien que d'autres solutions ne soient pas à exclure), mais est-ce le véritable but poursuivi actuellement?

Les OGM apparaissent dans un climat de concurrence exacerbée. Concurrence entre la poignée de complexes agro-industriels qui ont fortement investis dans ce secteur et se disputent les marchés sur la planète. Concurrence aussi entre pays riches exportateurs, les Etats-Unis et l'Europe au premier rang. Si les OGM continuent à n'être que des instruments de guerres économiques, alors on ne résoudra aucun des graves problèmes qui se posent dans le monde. On ne fera que les aggraver.

Le débat actuel présente un avantage essentiel. Il montre clairement aux décideurs économiques et politiques que les citoyens, après les tristes affaires du sang contaminé et de la vache folle, en ont assez de n'être que des pions dans de sordides affaires de profits financiers. De plus, les dégâts de l'agriculture intensive sur l'environnement et l'alimentation commencent à être perçus par tous, grand public comme spécialistes. Les citoyens exigent d'être mieux informés et plus impliqués dans les instances de décisions. Le « Tais-toi et mange » n'est plus de mode !

Mais, pour que le débat prenne tout son sens, il est essentiel de faire la part des peurs irraisonnées et des vrais problèmes. Se tromper de cible ne mène à rien. A la condition d'être soumis au contrôle de chercheurs d'organismes publics et d'associations citoyennes, le génie génétique peut être d'une aide appréciable (nous avons vu que c'est déjà le cas). Ce qui est inacceptable, c'est la marchandisation du vivant.

Les OGM ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt. Le véritable danger est la brevetabilité du vivant, c'est un enjeu considérable à la fois dans le secteur agronomique et dans le secteur de la santé où il prend souvent des allures de pillage pur et simple. Ce n'est pas un hasard si, ces derniers temps, on a vu toute une série de fusions entre les grandes firmes pharmaceutiques et celles de l'agro-alimentaire. Avec les OGM et le séquençage du génome humain, elles se préparent à des opérations de très grande envergure, dont l'unique but sera le profit. L'exemple de Monsanto (l'un des principaux fabricants de napalm pour la guerre du Viêt-Nam) et les récents démêlés de l'Afrique du Sud avec les grandes firmes pharmaceutiques, à propos des médicaments contre le SIDA, montrent que les problèmes écologiques et sanitaires ne sont vraiment pas le souci de ces multinationales.

Jean-Claude Bregliano

¹ L'ADN est le support de l'information génétique. Les chromosomes des êtres vivants sont constitués de très longues molécules d'ADN.

² Un gène est un segment d'ADN qui permet la synthèse d'une protéine, qui va elle-même déterminer un caractère particulier (production d'un antibiotique, d'un insecticide, résistance à un herbicide, etc...)

Suite aux inondations catastrophiques qui ont eu lieu récemment dans le Gard et la polémique qui s'est engagée au sujet de la prévention des risques, il semble intéressant de s'interroger sur ce qui existe au niveau de notre commune.

En fait, il existe un Dossier Communal Synthétique qui recense les risques majeurs et donne des informations par commune.

Ce Dossier Communal Synthétique (DCS) a pour objet d'informer les habitants d'une commune sur les risques majeurs qu'ils encourent ainsi que les bons réflexes pour se protéger.

Ce dossier qui présente les risques identifiés à ce jour, a été réalisé par la Préfecture en collaboration avec le maire de la commune considérée et les services de l'Etat membres de la Cellule d'Analyse des Risques et de l'Information Préventive (CARIP).



Ces informations sont accessibles sur le site



Août 2000: Le feu arrive d'Aubagne et gagne le plateau de l'Anguilla. Les pompiers l'arrêteront à 150 mètres de l'avenue Jean Bart.

Internet du SIRACEDPC¹.

En ce qui concerne Carnoux, **3 risques majeurs** ont été identifiés : les feux de forêt, le transport des matières dangereuses et l'inondation. Voici quelques informations concernant notre commune extraites de ce site.

● En ce qui concerne les feux de forêt, la commune de Carnoux-en-Provence est classée en zone très sensible. En effet, elle est entourée de zones boisées, notamment au nord, ce qui la rend vulnérable aux incendies en provenance de la lisière d'Aubagne ou de l'autoroute A50. En outre, la forte densité de population et la proximité des lotissements par rapport aux zones boisées engendrent un enjeu humain non négligeable..

Les mesures prises dans la commune sont de 2 types, administratives et techniques.

Mesures administratives : Les arrêtés préfectoraux du 30/04/92 modifiés interdisent l'accès aux massifs du 1er juillet au samedi

qui précède le 2ème dimanche de septembre, ou en cas de risque exceptionnel (vitesse du vent supérieure à 40 km/h). Ils réglementent l'emploi du feu en zones boisées, et jusqu'à une distance de 200 mètres, à savoir :

1. interdiction toute l'année par vitesse de vent supérieure à 40 km/h,
2. interdiction en février-mars, sauf si dérogation accordée par le maire,
3. interdiction du 1er juin au 30 septembre, sauf en cas de dérogation préfectorale,
4. rendent obligatoire le débroussaillage (en zone urbaine, sur la totalité de la propriété et en zone non urbaine, à 50 m autour des constructions et 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès).

Mesures techniques : Elles concernent les moyens extérieurs à la commune que sont les services de secours, la flotte d'avions bombardiers basée à Marignane, les vigies placées sur les points hauts, les patrouilles terrestres, le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (le PIDAF de la Marcouline).

A ces mesures viennent s'ajouter l'aménagement de la forêt, avec l'aide de l'Office National des Forêts, la création et l'entretien de pistes de Défense de la Forêt Contre les Incendies et le Comité Communal Feux de Forêt (CCFF).

⇒ Des articles, destinés à sensibiliser les résidents sur la nécessité de débroussailler et de respecter les règles de brûlage, sont rédigés dans le bulletin municipal, à l'approche des périodes sensibles.

● Au niveau des transports de matières dangereuses, la commune de Carnoux-en-Provence est faiblement concernée. Le trafic par voie routière y est peu conséquent.



L'eau des collines ou l'eau descend des collines..! Photo prise rue du Rhône dans la ZAC des Barles.

Les mesures prises dans la commune sont de 2 types, préven-

(Suite page 8)

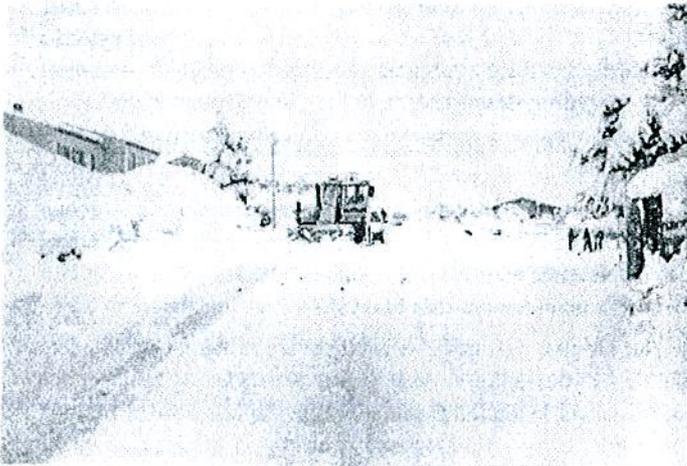
(Suite de la page 7)

tion et intervention.

Mesures de prévention : Au niveau national, une réglementation rigoureuse porte sur la formation du personnel, la construction de citernes, de canalisations, etc....

Mesures d'intervention : Le protocole "TRANSAID" et le plan de secours des Bouches du Rhône.

⊕ Le risque d'inondation sur la commune de Carnoux-en-Provence correspond à un ruissellement urbain potentiel. En cas



Novembre 1999: Au lever du jour, Rue Bizet plus de 30 centimètres de neige. Il faudra plus de 3 jours pour que Carnoux soit entièrement dégagé.

de fortes précipitations, les eaux pluviales descendent des hauteurs et convergent vers l'agglomération.

Les mesures prises dans la commune sont de 2 types, prévention et intervention.

Mesures de prévention : L'Atlas Départemental des Zones Inondables détermine les zones. Une étude de Schéma Directeur Pluvial Communautaire relative au repérage des zones inondables a été réalisée par la communauté de commune de Marseille-Provence-Métropole (MPM), des schémas d'aménagement ont ensuite été mis en place.

Mesures d'intervention : Des bulletins d'alarme météorologique et des bulletins d'alarme de précipitations. Le Plan d'Urgence Inondations.

⇒ La Mairie a informé ses administrés du risque d'inondation urbaine au travers du bulletin municipal.

Pour plus de renseignements s'informer auprès :

- des Sapeurs-Pompiers de Carnoux (04-42-73-49-08)
- de la Mairie (04-42-73-49-02)
- de la DDE (04-91-28-40-40)
- du CYPRES² (04-42-13-01-00)

Pour signaler un départ de feu, un accident ou une montée des eaux, alerter les pompiers Tél. : 18 ou 112

Comparaison des risques avec les communes voisines

Risques/ Commune	Feux	Transports matières dangereuses	Inondations	Industriels	Mouvements de terrains
Carnoux	Zone très sensible	Faiblement concernée	Ruissellement urbain potentiel	NON	NON
Cassis	Zone très sensible	Routes, fer et canalisations	Important ruissellement urbain	NON	Chutes de blocs et écoulement
Roquefort-La bedoule	Zone très sensible	Routes et canalisations	NON	NON	NON
Aubagne	Partiellement concernée	Routes, fer et canalisations	Sensible (crues)	1 établissement SEVESO	
La Ciotat	Zone très sensible	Routes, fer et canalisations	Important ruissellement urbain	NON (?)	Chutes de blocs et écoulement
Marseille	Partiellement concernée	Routes, fer, maritime et canalisations	inondations torrentielles	2 établissements SEVESO	Chutes de blocs, affaissement et écoulement

Le développement durable : Historique

On a beaucoup parlé ces derniers temps (on en parle encore et on en reparlera) du sommet mondial de Johannesburg¹, et surtout du sujet principal de cette réunion : *le développement durable*.

De quand date et d'où provient ce concept ?

On admet que ce concept est lié à deux lignes de pensées : d'une part le débat sur le développement apparu après la seconde guerre mondiale et d'autre part la prise de conscience des problèmes environnementaux liés à la pollution, née dans les années 60.

Développement

Il est admis que la signification moderne du terme « développement » est liée au discours prononcé par le Président des Etats-Unis, Harry Truman, en 1949 qui parlait de la nécessité de «... mettre les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration de la croissance des régions sous-développées... »

Une session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1974 marque une étape fondamentale du développement durable, puisque traitant des problèmes relatifs aux matières premières et au développement. Plusieurs idées ont été ensuite reprises dans le concept du développement durable (équité contre inégalité, lutte contre les fossés entre pays, importance des problèmes, etc...)

Environnement

A partir de 1960, une préoccupation est apparue : la hausse de la production, bien qu'engendrant le bien être, ne porterait-elle pas atteinte à l'environnement ? L'accumulation des produits toxiques employés a mis en évidence l'étendue planétaire du problème.

En 1972, le Club de Rome publie « *halte à la croissance* ». La thèse centrale de cette publication était qu'une croissance exponentielle était insoutenable, soit parce que les matières premières viendraient à manquer, soit que les ressources alimentaires seraient insuffisantes ou parce que la pollution se généraliserait. Le constat était qu'il fallait mieux utiliser et gérer les ressources naturelles, voire de stopper la croissance.

Ce rapport surestimait beaucoup la croissance de la population et la baisse des ressources, mais sous-estimait l'augmentation de la pollution et n'avait pas pris en compte des phénomènes tels que le changement climatique.

La même année, à Stockholm, une conférence des Nations Unies accorde, pour la première fois, une place majeure aux préoccupations environnementales dans les négociations internationales. On parlait alors d'*éco-développement*.

En 1980, l'Union Mondiale pour la Nature publie une « *World Conservation Strategy* » sur la conservation de la nature.

En 1997, la Convention sur le changement climatique adopte le protocole de Kyoto établissant des engagements quantifiés concernant la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, pour l'Union Européenne, l'objectif est de réduire de 8%, mais aucun engagement pour les pays en voie de développement.

Développement durable

Le concept de « développement durable » apparaît pour la première fois dans le rapport de la Commission Brundtland² en 1987 : « *Le développement durable est un développement qui permet à la génération présente de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.* »

Si ce rapport est considéré comme une base fondamentale, certains aspects en sont critiqués tels que « *la croissance est nécessaire pour pouvoir sauver la planète...* »

1992, Sommet de la Terre à Rio. La déclaration de Rio affirme 27 grands principes du développement durable, dans l'esprit du rapport Brundtland. Ressources, développement et environnement sont placés au même niveau. L'Agenda 21, qui rassemble 2500 actions pour le XXI^{ème} siècle, est considéré comme le guide du développement durable.

Dix ans après Rio, Johannesburg 2002. L'Assemblée Générale des Nations Unies a dressé un bilan de la mise en œuvre de l'Agenda 21, constatant quelques progrès, mais beaucoup d'échecs au niveau de la mise en œuvre de politique du développement durable :

- Déforestation
- Gestion des ressources en eau
- Consommation d'énergie
- Commerce équitable

Le concept de développement durable a une origine militante. Lorsqu'il est apparu dans les années 80, nombre de politiques et d'économistes émettaient beaucoup de réserves. Mais, le fait d'être composé de trois volets indissociables (l'économique, le social et l'environnemental) permettra (?) de fédérer notre planète. Tout le problème réside dans la prise en compte de ces 3 volets (et de leurs interactions souvent contradictoires) dans le futur proche.

Contrairement aux parallèles, les Cercles se rencontrent !

Le 27 juin et le 29 août, se sont tenues à Gémenos deux réunions de prise de contact entre les cercles démocratiques et autres mouvements citoyens des communes avoisinantes.

Il y avait des représentants du Cercle Démocratique de Gémenos, qui nous recevait dans ses locaux (il a la chance d'en avoir, lui !), de Ballon Rouge d'Aubagne, du Forum de Ceyreste et du Cercle Progressiste Carnussien. Parmi les associations contactées, seul le Cercle Républicain de Roquefort-La Bédoule n'était représenté à aucune de ces deux réunions.

Celles-ci ont été l'occasion d'un échange de vues sur la situation politique en France, telle qu'elle ressort de la dernière période électorale et par une information mutuelle sur le fonctionnement et les activités des associations présentes. Cet échange s'est naturellement prolongé par un débat sur le rôle que pouvaient tenir nos associations dans la vie démocratique locale.

Il a été décidé de mettre en place un réseau permettant de coordonner des actions entre nous (diffusion d'informations à l'usage des citoyens, organisation de conférences-débats, etc.). Un réseau qui devra respecter la spécificité et la 'personnalité' de chacun des Cercles ; les analyses et les prises de positions politiques pouvant être sensiblement différentes.

Il a été décidé de réunir l'ensemble des adhérents de nos associations qui le souhaiteraient. Ce serait l'occasion de faire plus largement connaissance et de reprendre à partir de la base le débat sur nos implications dans la vie démocratique locale.

Cette 'assemblée' s'est tenue le samedi 12 octobre à 15 heures dans le local du Cercle Démocratique de Gémenos. A la suite d'un tour de table pendant lequel les différents Cercles ont proposé des thèmes d'action communes (conférences, manifestations ou autres), il a été décidé de monter un dossier sur les transports. Un membre de chaque groupe sera désigné pour travailler sur ce projet. Guy HELIN sera responsable de ce groupe, car notre Cercle a déjà commencé à travailler sur ce dossier et nous possédons de nombreux documents.

Voici quelques coordonnées pour contacter les associations citoyennes ci-dessus :

Ballon Rouge : -e-mail : ballon.rouge@free.fr -Yves et Christine Vandrame, Tél. :04 42 03 88 88

Adhérez à l'Association du Cercle Progressiste Carnussien

Recopiez ou découpez le bulletin ci-contre, libellez un chèque de 15 € à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien, puis expédiez-le à :

Corinne EINSARGUEIX, trésorier de l'Association

6 avenue Jean Bart

13470 CARNOUX-en-Provence

Les statuts de l'Association vous seront adressés sur simple demande.



Annie, une fidèle des réunions du Conseil Municipal

Depuis sa mise en place en mars 2001, le Conseil Municipal s'est réuni à 12 reprises. Adhérente au Cercle Progressiste et co-lisière de la liste Gauche Plurielle de Guy HELIN, Annie ne rate pas les réunions du Conseil. Nous lui avons demandé son avis sur la nature et le déroulement des débats :

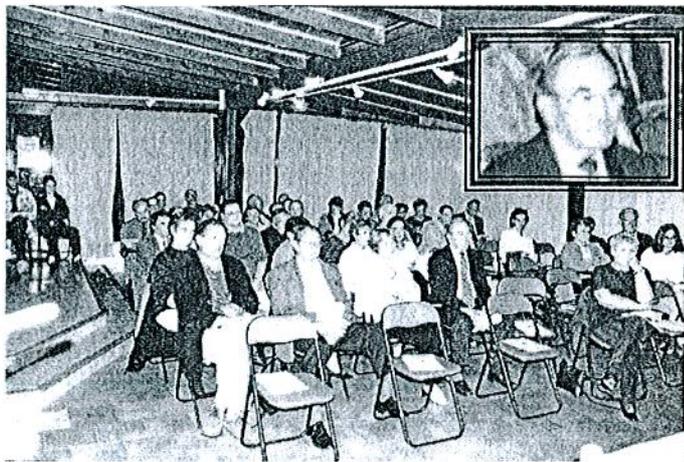
« Jusqu'au dernier conseil, aucun débat réel n'a eu lieu au sein du Conseil Municipal. Véritable chambre d'enregistrement des très nombreux votes, notamment en matière de demande de subvention, pour la citoyenne que je suis, toutes les précédentes séances ont été sans intérêt majeur et parfois même lassantes. Je comprends pourquoi il n'y a pas plus de public.... Toutefois, le 24 septembre dernier, après que le Conseil ait procédé à l'élection d'un nouveau délégué communautaire¹, une des questions de l'ordre du jour, portant sur la vente de terrains délaissés, a soudainement animé le débat – une première ! –, devant les quelques carnussiens présents (6 ou 7). Le ton monte, des voix différentes retentissent... Cela dure plusieurs minutes... Mais qui a bien pu déranger la traditionnelle monotonie des réunions du Conseil Municipal ? Notre élu, seul, s'est fait le porte parole des riverains du quartier de l'Allée Lou Cabassoun qui s'interrogent sur la vente de près de 250 m² de terrain communal et, qui plus est, ancienne aire de jeu pour jeunes enfants. L'opposition de droite s'est emparée du sujet, amplifiant ainsi le débat... Débat qui a, semble-t-il, surpris bon nombre de conseillers de la majorité peu habitués du fait ! Afin de calmer les esprits et de ramener la sérénité autour de lui, le Maire a proposé un vote en deux temps : report de cette question ou traitement immédiat pendant la séance. Résultats : 5 voix pour le report, 10 abstentions (dont le Maire et la grande majorité des adjoints) et 14 contre. Le Conseil Municipal a donc débattu et les terrains seront vendus au prix de 200FF le m². Au passage, on peut se demander pourquoi le Maire n'a pas usé de son autorité pour proposer le report pur et simple de cette question. Chacun aurait eu alors tout loisir de se rendre sur place et, qui sait, après réflexion, un nouvel espace vert aurait pu être créé, comme le demandent les riverains et l'opposition municipale. Merci à notre élu d'avoir soutenu et animé cette démarche. C'est encore lui, qui, lors de la séance du 22 août, pendant les questions diverses, a abordé le sujet de la construction d'une future grande surface de bricolage (Mr Bricolage ?) sur le terrain situé en dessous du parking d'Intermarché et le préjudice que va subir la quincaillerie existante. Pour terminer, merci à lui d'avoir dénoncé le fait que le Maire refuse au secours populaire les moyens de tenir des permanences d'écoute.

Rendez-vous à la prochaine séance du Conseil Municipal.... !

¹ suite au décès de Mr Guy DEUDON, voir ci-dessous.

Décès

Après une longue maladie, Guy DEUDON, conseiller municipal et délégué à la Communauté Urbaine, s'est éteint à l'âge de 64 ans, le 26 août dernier. Mr DEUDON nous avait fait le plaisir et l'honneur de participer le 13 octobre 2001 à notre conférence sur l'aire métro-



politaine marseillaise.

13 octobre 2002 : Rencontre avec le Parti Socialiste

Notre association ayant été informée par des membres du PS adhérents au Cercle que le Parti Socialiste organisait une rencontre avec les électeurs de la 9^{ème} circonscription, nous avons décidé de nous y rendre.

Sur place étaient organisées des tables de discussion. Nous nous sommes incrustés sans hésiter à la table « associations citoyennes » afin d'exposer le fonctionnement du Cercle.

Notre association a d'ailleurs fait forte impression par sa nature politique aux côtés et non contre les partis ainsi que par l'important travail fourni pendant les diverses campagnes électorales auprès des candidats. Le débat a permis de souligner l'importance de la complémentarité de nos organisations.

D'autres expériences de même nature seront organisées dans d'autres villes et nous espérons que le Cercle y sera officiellement invité.

Nous souhaitons que de telles initiatives se développent dans l'avenir pour que les associations citoyennes comme la notre deviennent de vrais partenaires de tous les

Assemblée Générale

nos réunions du bureau élargi chaque mois, notre rencontre avec le Maire de Gardanne au sujet de la gratuité de l'autoroute, notre soutien aux élus de Nanterre, nos rencontres avec le Conseil Général et la Région, notre participation aux célébrations de Carnoux (8 mai, journée des déportés...) mais surtout notre *rassemblement*



anti Le Pen devant la mairie de Carnoux qui fut une première et donc un succès pour notre ville et notre participation au défilé du 1^{er} mai à Marseille *pour faire barrage à l'extrême droite*.

Nous avons présenté de nombreux projets pour l'année 2003 : diffusion de la lettre sous forme de journal à tous les carnussiens en plus des revues de presse et du site Internet, poursuite de notre implication dans les commissions extra municipales et les manifestations locales, nouvelle rencontre avec le Maire, meilleure préparation des conseils municipaux, organisation de conférences sur le transport, l'économie solidaire, l'eau, les calamités avec une sortie à la journée envisagée, développement de nos contacts voire de notre coopération avec les associations citoyennes de La Bédoule, Gémenos,

Le Bureau

Le 7 Octobre, le Conseil d'administration s'est réuni pour former le nouveau bureau de l'association qui est maintenant composé de :

- Président : Jacques Boulesteix
- Vice Présidents : Marie Jeanne Bromont et Jean Claude Bregliano
- Trésorière : Corinne Einsargueix
- Trésorier adjoint : Robert Sirvent
- Secrétaire : Christine Llorens
- Secrétaire adjoint : Laurent Mauneau

Ceyreste, La Ciotat...

Le débat qui a suivi a permis de réaffirmer notre volonté d'améliorer le fonctionnement interne du Cercle, d'amplifier nos actions, de renforcer la communication aux carnussiens sur les actions municipales, de pérenniser nos subventions, de développer nos adhésions, de trouver un local...

Le renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration a eu lieu au terme de la réunion. A noter l'élection de Corinne Einsargueix et Paule Bailly comme titulaires et le départ de Brigitte Motre pour la région parisienne. Le reste du Conseil a été réélu et se réunira prochainement pour nommer les membres du bureau.

Un apéritif accompagné des fameuses pizzas de Léo a clôturé cette assemblée.



Guy HELIN rappelle qu'il détient les copies des Procès verbaux des Conseils Municipaux. Elles sont à la disposition des adhérents qui souhaiteraient les consulter.

Tout le monde sait que le mot le plus long de la langue française est le mot « *anticonstitutionnellement* » composé de 21 lettres. Sa signification est étonnamment simple : *Contrairement à la constitution !*

Il semblerait (SGDG) qu'un nouveau mot encore plus long est en passe de détrôner cet ancêtre de nos dictionnaires et autres encyclopédies :

« *APOPATHODIAPHULLOATOPHOBIQUE* »

soit 28 lettres ! Ce terme désignerait...; et puis non, je ne vous le dirai pas !!!!! Proposez moi des définitions en écrivant au siège de l'association ou par email à carnouxprogres@ifrance.com

Bernard Einsargueix